Quatrième Année. — N° 328. *Bureau du Journal :* Rue de la Mairie, 6. Mercredi, 6 Juillet 1864.

ON S'ABONNE :
A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant *franco* un mandat sur a poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
LOT, AVEYRON, CANTAL, CORRÈZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE :
Un an..... 16 fr
Six mois..... 9 fr.
Trois mois..... 5 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS :
Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.
L'abonnement part du 1er ou du 16
et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISSANT LES MERCREDI ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Ce, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le *Journal du Lot*.

Le JOURNAL DU LOT est désigné pour la publication des Annonces Administratives du Département.

PRIX DES INSERTIONS :
ANNONCES, 25 centimes la ligne
RÉCLAMES, 50 centimes la ligne
Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.
— Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.
L'ABONNEMENT
se paie d'avance.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT

DAT	JOURS.	FÊTE.	FOIRES.	LUNAISONS.
10	Dim....	ss. 7 frères.		N. L. le 4, à 0 h. 33' du mat.
11	Lundi.	st Alithe.	Albas, Cajarc Labastide-Murat.	P. Q. le 12 à 4 h. 0' du mat.
12	Mardi..	st Jean-Galbert	Marminiac.	P. L. le 19, à 6 h. 45' du mat.
13	Mercr..	st Anaclet.	Lavercantière.	D. Q. le 25, à 8 h. 55' du soir.

SERVICE DES POSTES.

Départ des Correspondances

DÉSIGNATION DES ROUTES.	Clôture des chargements.	Dernière levée (boîte).
Gramat, Rodez, Brives, Tulle, Aurillac.	7 h. s.	4 h 30 m.
Valence-d'Agen, le Midi. Bordeaux, Agen, Charente, Vendée, Lyon, Marseille.	7 h. s.	6 h 45 m.
Libos n° 1, Paris, Limoges, Périgueux, Villeneuve-sur-Lot, départements du centre.	9 h. m.	9 h 15 m.
Montauban, Caussade Toulouse.	7 h. s.	10 h soir.
Gourdon, Martel, Sarlat, Souillac, Catus, St.-Céré, Cazals.	7 h. s.	9 h 30 s.
St.-Géry, Cabrerets, Lauzès-du-Lot.	7 h s.	10 h s.
Castelnau-de-Montratier.	7 h. s.	10 h s.
Limogne, Lalbenque, Villefranche-du-Rouergue, Figeac.	7 h. s.	10 h s.
Libos n° 2(*), Agen, Luzech, Castelfranc, Duravel, Fumel, Puy-l'Év.	7 h. s.	11 h s.

(*) Tous ces bureaux partent également par Libos n° 1.

Arrivée des Correspondances

DÉSIGNATION DES ROUTES.	Arrivée des Courriers	Distribution en ville.
Cabrerets, Lauzès, St.-Géry.	5 h 30 s.	6 h. soir.
Castelnau.	5 h 30 s.	6 h. s.
Gourdon, Catus, Cazals.	5 h 30 s.	6 h. s.
Gramat, St.-Céré, Souillac, Martel, Rodez, Aurillac.	8 h 30 s.	7 h. matin.
Libos n° 2, Paris, le Nord, Agen, Puy-l'Évêque, Castelfranc.	2 h 45 s.	3 h 30 soir.
Libos n° 1, Castelfranc, Duravel, Agen, Luzech, Puy-l'Évêque, Villeneuve-sur-Lot.	2 h 30 m.	7 h. matin.
Limogne, Lalbenque, Villefranche-du-Rouergue.	5 h 30 s.	6 h. soir.
Montauban, Caussade, Toulouse.	9 h 30 s.	7 h. matin.
Valence d'Agen, Montcuq, Lauzerte, le Midi, Bordeaux, Agen.	5 h 15 s.	6 h. soir.
Distribution rurale, 6 heures du matin.		

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, le 6 Juillet 1864.

BULLETIN

C'est dans la soirée d'hier qu'a commencé, à Londres, la lutte parlementaire. M. Disraëli a, sans doute, déjà démontré ce qu'il y a d'étrange et de blâmable, à son avis, dans la conduite du cabinet anglais, au sujet des questions allemande et polonaise, et, par suite, proposé d'adresser à la Reine un vote de défiance contre le ministère.

Tout ce qu'il y a d'orateurs dans le Parlement doit prendre part à la discussion. Lord Palmerston s'attend à être fortement combattu par le parti Derby ; mais le vieux ministre se dispose, lui aussi, à se défendre vivement.

Que résultera-t-il de ce bruit ? Quelles seront les conséquences des arguments portés dans les deux camps ? — Nous croyons bien que les questions en jeu resteront absolument les mêmes, et que, seuls, les admirateurs du talent oratoire y trouveront un passe-temps agréable.

D'après plusieurs correspondances de Londres, il paraît certain que le cabinet Palmerston-Russell dissoudra la Chambre quelle que soit l'issue du débat.

Il est également question, à Bruxelles, d'une dissolution parlementaire. Un membre de la gauche, M. Ortz, ayant proposé, contrairement à la constitution, une extension du nombre des représentants, la plupart des députés de la droite ont quitté la séance.

Nous reproduisons plus loin des dépêches diplomatiques publiées par le *Morning-Post* concernant les projets d'une prétendue Sainte-Alliance entre l'Autriche, la Prusse et la Russie. Elles ont produit à Londres une vive sensation. Les avis qui nous parviennent aujourd'hui, déclarent ces dépêches controuvées. A ce propos, les démentis se croisent, et il n'est pas possible, avant de nouvelles informations, d'accorder créance à la feuille anglaise.

En Danemark, les préparitifs militaires faits sur terre et sur mer par la Prusse continuent sans interruption et sur la plus large échelle. Le nombre des troupes austro-prussiennes, sous les armes dans les duchés, qui s'élève déjà à près de 70.000 hommes, s'augmente journellement par de nouveaux renforts. On assure que le gouvernement prussien a le projet de s'emparer successivement de toutes les îles de l'Archipel danois et de chercher ensuite à atteindre l'ennemi jusque dans Copenhague même. Les chemins de fer transportent, en effet, depuis quelque temps, des trains entiers de pontonniers avec leurs équipages et accessoires.

La municipalité romaine vient de prêter serment à Pie IX. S. S. a exprimé l'espoir que ce serment serait fidèlement gardé. Le Pape a profité de cette circonstance pour promettre qu'il s'occuperait des embellissements de la ville de Rome.

L'empereur Maximilien est arrivé à Vera-Cruz le 28 mai. Le 29, au point du jour, une salve de 101 coups de canon, à laquelle les forts ont répondu, a annoncé le débarquement de LL. MM. Au moment où elles mettaient le pied sur le sol mexicain, les clés de la ville leur ont été remises. Leurs Majestés sont entrées le 30 à Orizaba. Elles ont été partout, sur leur passage, l'objet des plus vives ovations.

Le 4 juillet est le jour de l'Indépendance des États-Unis. Cette fête est célébrée par le Nord et par le Sud. « Elle aura été, cette année, plus cruellement attristée que jamais, par les horreurs de la guerre civile. — Aurons-nous dans un an le rétablissement de la paix, la restauration de l'Union et l'abolition définitive de l'esclavage ? »

A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Londres, 3 juillet, soir.

L'ambassade prussienne a reçu aujourd'hui de Carlsbad la dépêche suivante :

« Votre Excellence est autorisée à déclarer que les deux notes prussiennes sur la Sainte-Alliance, publiées hier par le *Morning Post*, sont purement inventées et qu'il n'existe aucun document pareil ni quelque chose de semblable.

» Signé : BISARK. »

Londres, 4 juillet.

Le *Times* dit qu'il est difficile de pronostiquer le résultat de l'attaque que l'opposition va diriger contre le gouvernement. Les partis se balancent. On croit que, dans tous les cas, la chambre sera dissoute.

Rendsbourg, 3 juillet.

Le duc d'Augustenbourg, répondant à une adresse du comité des États, a dit entr'autre choses :

« L'action énergique des puissances allemandes a détourné, il faut l'espérer, le danger d'un partage du Sleswig. La guerre a recommencé par un brillant fait d'armes des prussiens. La réclamation du grand-duc d'Oldenbourg ne reculera pas le moment, je l'espère, où je pourrai conduire les Duchés contre l'ennemi commun. L'intérêt de l'Allemagne, la prospérité du commerce exigent que la situation prenne, le plus tôt possible, une forme stable. Les motifs sur lesquels reposent les prétentions Oldenbourgeoises me sont inconnus. Entre Oldenbourg et moi la question en litige n'est pas extérieure comme vis-à-vis du Danemark, mais intérieure. L'intérêt du pays reste dirigé contre le Danemark.

« Je puis espérer que le pays me mettra, à l'avenir, en position de remplir ses obligations envers l'Allemagne, et de cultiver ses relations avec la puissance qui, dans l'avenir aussi, sera son plus voisin, son plus efficace appui contre le Danemark.

Vienne, 4 juillet. — On dit que le roi Christian a directement et personnellement invoqué l'appui médiateur de l'Empereur des Français.

Londres, 4 juillet. — Le *Morning-Post* maintient l'authenticité des dépêches qu'il a publiées, et publie d'autres documents diplomatiques. La feuille anglaise demande l'alliance de la France et de l'Angleterre pour la défense des nationalités opprimées et pour la délivrance de la Vénétie.

Le même journal publie les documents ci-après :

Le prince Gortschakoff écrit de Saint-Pétersbourg, le 16 février, à M. d'Oubril, représentant de la Russie, à Berlin :

« La Russie est intéressée au maintien de l'équilibre européen pour lequel l'intégrité du Danemark est nécessaire. La Russie a dans la Baltique des intérêts sur lesquels doit veiller le gouvernement de l'Empereur. Le démembrement du Danemark pourrait conduire à la formation d'un empire scandinave auquel la Russie est opposée.

M. de Rœdern écrit de Saint-Pétersbourg, le 3 février, à M. de Bismark :

Le prince Gortschakoff m'a dit que les alliés auront bientôt surmonté tous les obstacles. Il a ajouté que la résistance armée du Danemark déliait la Prusse et l'Autriche de tous leurs engagements antérieurs. Le prince prévoit des complications, si la Prusse et l'Autriche tirent parti de leur conquête. La Russie sera sympathique à l'Allemagne.

Le prince Gortschakoff a remercié ensuite M. Rœdern du concours que lui a prêté la Prusse pour écraser l'insurrection polonaise. La Russie, a-t-il dit, prouvera qu'elle ne recule devant aucun sacrifice, quand il sera nécessaire de se battre pour des intérêts communs.

« Le comte d'Apponyi mande de Londres le 3 février au comte de Rechberg, que, conformément à ses instructions secrètes, il a dit à lord Palmerston que l'Autriche, placée entre l'agitation allemande et son désir de maintenir la paix, a dû prendre une attitude de nature à localiser la guerre et à maintenir la paix de l'Europe.

Le *Times* dit qu'il est difficile de pronostiquer le résultat de l'attaque que l'Opposition va dirriger contre le gouvernement. Les partis se balancent. On croit que, dans tous les cas, la Chambre sera dissoute.

Sonderbourg, 2 juillet. Les Danois ont essayé de débarquer à Wenningbund (Alsen). Cette tentative a échoué.

Lubeck 4 juillet. Les plénipotentiaires danois, MM. de Quaade et Krieger sont passés, ici, hier soir, retournant à Copenhague.

Revue des Journaux

MONITEUR.

On écrit de New-York, le 17 juin, au *Moniteur :*

Les nouvelles de Géorgie ne sont pas aussi favorables à la cause de l'Union qu'on l'avait espéré après les premiers succès du général Sherman. L'armée fédérale n'est pas encore entrée à Marietta, et les communications de Sherman avec Chattanoga sont menacées sur plusieurs points.

Le général confédéré Wheeler est même entré à Calhoun, l'une des stations du chemin de fer, a détruit les rails sur une assez longue distance et s'est emparé de quelques chariots chargés d'approvisionnements.

Un autre officier de l'armée du Sud, Forrest,

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 6 Juillet 1864.

L'AMENDE HONORABLE

IMITÉ DE L'ESPAGNOL

DE M. BRETON DE LOS HERREROS.

6

II

(Suite.)

D'ailleurs, de quoi la femme que tu aimes serait-elle incapable, puisque je t'adore, moi que tu dédaignes? Sois donc sauvé, vis, et que ma rivale triomphe ; le Ciel m'inspirera, je trouverai les moyens de vous faire fuir tous les deux ; tu me devras la liberté et la possession d'Isabelle, en dépit de la torture que va m'infliger votre union.

— Jamais ! répondit Gonzalo avec fermeté. Cette offre héroïque vous reconquiert toute mon estime et tout mon respect. Mais ce serait égoïsme et lâcheté à moi que d'accepter le sacrifice.

— Ce n'en est pas un, c'est une dette sacrée que je paie.

— Non, non... adieu...!

Et il voulut s'élancer dans son cachot ; mais Quevedo en sortit et le retint. A la vue de ce dernier, la comtesse baissait son voile, quand il l'arrêta d'un geste en lui disant :

La reproduction est interdite.

« Que ma présence ne vous trouble point, femme généreuse. Bien des amantes ont péché comme vous par jalousie, il n'en est pas qui ait réparé sa faute plus noblement. Moi aussi, je l'avoue, je vous ai haïe; mais à présent je m'incline devant vous. Et il faut que vous soyez grande pour que Quevedo vous loue et vous admire... Mais la soirée avance, songez à sauver cet enfant, ajouta-t-il en montrant Gonzalo, qui s'était laissé tomber sur un siége et gardait une attitude sombre et morne.

— Que faire ? dit-elle. Il refuse.

— Jespère le trouver plus docile à la voix d'un ami et d'un second père. Allez toujours ; si je ne réussis point à le persuader, sauvez-le malgré lui, Dieu vous l'ordonne.

La comtesse sortit en jetant sur Gonzalo un long et douloureux regard. Il ne le remarqua point : absorbé dans sa méditation, il tenait les yeux fixés à terre.

« Comment, lui demanda Quevedo quand ils furent seuls, comment as-tu pu te montrer si cruel ? Est-il au monde passion comparable à celle de cette femme ?

— Sa passion me perd et perd Isabelle, répondit brusquement le jeune homme.

— Son repentir cherche à vous sauver tous les deux.

— Si elle n'avait pas commis de faute, le remords lui serait épargné.

— Une erreur de l'amour n'est point un crime honteux, et puisqu'elle travaille si noblement à réparer la sienne...

— Est-ce ma faute, à moi, si je préfère une autre femme ? N'est-ce pas assez que mon mépris pour la comtesse se change en compassion et en estime ? Irai-je, parce que j'admire la puissance de son amour, lui sacrifier le mien ?

— Qui te demande cela, insensé ?

— Mieux vaut refuser un bienfait que le payer d'ingratitude. L'amour seul pourrait m'acquitter envers la comtesse, et je n'en ai point à lui donner.

— Tu te poses en stoïque ; mais sais-tu, malheureux, si ton Isabelle aura le même héroïsme ?

— En doutez-vous ?

— Je me féliciterais de rencontrer en un jour deux phénix parmi les femmes. Mais, franchement, à voir en quelles mains Isabelle est tombée, je ne réponds pas qu'elle résiste à la tentation.

— Je ne partage point vos alarmes. Si cependant elle violait ses promesses, je tournerais mes regards vers la comtesse Blanche.

Pour répondre à son amour ? Tu ferais bien.

— Non, pour suivre son exemple, pour consacrer tout mon cœur au culte de celle que j'aime, malgré ses dédains.

— Bah ! tu ne seras point si insensé.

— Blâmeriez-vous donc en moi ce que vous louez en elle ?

— Je dirais, Gonzalo, que tu es fou à lier. Tes raisonnements sont étranges. Quel rapport entre ta position à l'égard d'Isabelle et celle de la comtesse à ton égard ? Quelle parole avais-tu donnée, quels serments avais-tu faits à cette dame? Elle s'est éprise d'un homme qui peut bien l'humilier par ses dédains, mais sans faire de tâche à son nom. En dirons-nous autant de ton Isabelle ? Aime-la constante et vertueuse, mais si tu l'aimais encore après qu'elle t'aurait trahi tu chérirais en elle ton déshonneur.

— Sa fidélité...

— Bien, bien, je ne la dénigre pas, mais elle a besoin d'appui, ne lui ôte pas le tien. Qui supprime l'occasion supprime le danger... Silence ! on vient.

C'était l'alcaïde, il avait l'air triste, embarrassé, et les larmes aux yeux.

« Vous apportez une mauvaise nouvelle ! lui dit Quevedo effrayé.

— Hélas ! répondit l'alcaïde. Armez-vous de courage, don Gonzalo.

— Parlez dit tranquillement le jeune homme, je suis résigné à tout.

— Le condamne-t-on à l'exil ? demanda Quevedo.

— Non, mais à la mort, répliqua l'alcaïde d'une voix sourde.

Le poëte poussa un cri de douleur et d'indignation; le condamné joignit les mains et leva les yeux au ciel en s'écriant :

« Dieu a exaucé ma prière !

— C'est une sentence inique, dit Quevedo.

— La justice ordinaire est chargée de l'exécuter, reprit l'alcaïde. Venez.

— Où ? demanda Gonzalo.

— On vous transfère à la prison de la ville.

Plus d'espoir, mon fils ! dit à voix basse Quevedo, en embrassant le jeune homme. L'évasion devient impossible.

— Le roi peut commuer la peine, fit observer l'alcaïde. Si vous l'en sollicitiez, don Quevedo ?

— Doutez-vous que ce ne soit mon intention ? Je cours me prosterner à ses pieds.

— Ne vous humiliez que devant Dieu, mon ami ! dit Gonzalo d'une voix grave. A lui de juger entre moi et les auteurs de ma sentence ; laissez-moi mourir.

— Eh ! bien, cours à la mort; ingrat ! Mais n'empêche point Quevedo de faire son devoir.

— O mon Isabelle, je bénis mon supplice, puisque j'emporte ton amour dans ma tombe. Devenez, don Francisco, le protecteur de sa vertu, quand je ne serai plus là.

— Assez, répondit Quevedo, se détournant pour essuyer ses larmes.

— Allons ! dit l'alcaïde, on nous attend.

« Malheureuse jeunesse ! » murmurait le poëte, en suivant des yeux son protégé avec une profonde douleur

IV

« N'insistez plus, don Francisco ! disait, un quart

a rencontré à Gunston, dans l'Etat du Mississipi, une colonne fédérale partie de Memphis, sous les ordres des généraux Grierson et Pturgis, et lui a fait essuyer une déroute complète.

Ce revers peut avoir des suites funestes pour Sherman, car il permet à Forrest soit de venir renforcer Johnsten, soit de se rallier à Wheeler, et de mettre l'armée de Georgie entre deux feux.

JOURNAL DES DÉBATS.

M. Weiss fait observer, dans le *Journal des Débats*, qu'un bouleversement grave du système des Etats du Nord de l'Europe, est peut-être, au bout de l'annexion des duchés à l'Allemagne. La Prusse et l'Autriche s'en aperçoivent, de là viennent les singulières hésitations d'esprit qui les saisissent tout à coup au milieu de leurs succès :

Quoiqu'il arrive, la France est peut-être le seul peuple de l'Europe qu'une Suède agrandie et la restauration de l'union de Colmar n'aient pas de quoi effrayer et n'atteignent pas des intérêts essentiels. Or il est également improbable qu'on accomplisse un si grand changement ou qu'on prétende l'empêcher de s'accomplir sans la permission du cabinet des Tuileries. L'Allemagne s'en doute à présent ; si elle ne s'en est pas doutée plus tôt, cela ne nous regarde point.

La même feuille s'exprime ainsi sur la question danoise :

Les Prussiens ont enlevé l'île d'Alsen. Ils prendront, s'ils ne l'ont déjà pris, le Jutland tout entier. Mais qu'ils ne s'avisent pas au moins de pousser jusqu'à Copenhague. Lord Palmerston l'a juré! Aussi vrai qu'il existe sous le soleil une Angleterre puissante et superbe, on entendra parler du noble lord. Oui, le jour où il apprendra que les fourriers de S. M. Guillaume Ier marquent les logements de leurs hommes dans les casernes et les palais de Copenhague, lord Palmerston étonnera le monde par sa décision. Il réunira les ministres de la Reine ; il consultera lord Russell et M. Gladstone, l'habile économe, et peut-être aussi M. Bright qui tient pour la paix perpétuelle ; et, eux présents, renonçant enfin à toute réserve, surmontant les longs scrupules, foulant aux pieds les vaines craintes il délibérera avec la dernière énergie sur ce qu'il doit faire, si les Prussiens, au lieu de se borner à occuper Copenhague, ce qui serait un témoignage éclatant de la modération de leurs desseins, franchissent le Sund et prétendent encore s'annexer le Halland, la Scanie et la Blékingie.....

LA FRANCE.

On lit dans la *France*, sous la signature de M. Cohen :

Deux grands courants d'idées et de faits agitent les sociétés modernes. L'un est un mouvement de progrès et de liberté ; l'autre un effort de résistance et de réaction.

La réaction, c'est la Russie encore autocratique, c'est l'Autriche à peine constitutionnelle, c'est la Prusse si peu représentative, grâce à M. de Bismark, c'est l'Allemagne presque féodale qui la représentent. Et les menaces de la révolution militante, la Vénétie frémissante, la Hongrie agitée, la Pologne insurgée, les partis en ébullition à l'intérieur, l'action irrésistible des grandes doctrines sociales de 89 sont, pour ces puissances, autant de périls contre lesquels elles cherchent à se fortifier en se rapprochant.

Mais l'Angleterre représente, avec la France, la civilisation et la liberté, et par là un abîme les sépare des cours du Nord.

Certes, l'Angleterre n'est pas comme la France, toujours prête, quand il faut, à combattre pour une idée ; mais à défaut du glaive qui tranche les questions, il faut reconnaître que sa diplomatie a toujours agi dans l'intérêt des idées libérales, et rien n'autorise à penser qu'elle veuille aujourd'hui les trahir.

Pour extrait : A. LAYTOU.

On lit dans le *Morning Pots* :

Le baron de Werther à M. de Bismark.

Vienne, 13 juin.

Monsieur le président du conseil,

J'ai l'honneur d'annoncer à Votre Excellence que je viens d'avoir encore, avant le départ de Leurs Majestés pour Kissingen, une audience de l'empereur et une longue conversation avec le comte de Rechberg. Je m'empresse de vous en rendre compte. M'inspirant des instructions que Votre Excellence m'a données dans la dernière dépêche qu'elle m'a fait l'honneur de m'adresser, j'ai profité de l'occasion qui se présente pour sonder les intentions de S. M. l'empereur, au sujet *du but* (ces deux mots sont soulignés) de l'entrevue de Kissingen avec l'empereur Alexandre.

Sa Majesté m'a dit qu'elle serait heureuse de voir s'établir entre elle et le czar, ainsi qu'entre les trois gouvernements, l'entente la plus intime et la plus cordiale qui est, dans l'état actuel des choses, si nécessaire pour les trois puissances. Sa Majesté m'a dit textuellement :

« Je suis tout prêt à adhérer à chaque combinaison qui serait de nature à assurer la paix européenne, et à garantir les intérêt réciproques des trois pays. C'est dans ce sens que je m'explique avec l'empereur de Russie, et envers mon royal allié, votre auguste souverain. »

M. de Rechberg est entré avec moi dans de plus amples explications.

Il me demanda d'abord si le gouvernement du roi avait déjà pris une détermination quelconque relativement à la proposition russe. Selon le ministre des affaires étrangères, cette proposition est d'une trop grande importance pour prendre une décision immédiate. S. E. reconnaît presque avec la russie, dans l'état actuel des choses en Europe, la nécessité d'une entente intime entre les trois puissances ; mais n'aura-t-elle pas pour résultat, dans ce moment, le rapprochement intime entre la France et l'Angleterre, et n'est-il pas surtout, en ce moment dans l'intérêt des deux grandes puissances allemandes et de l'Allemagne d'éviter, cette éventualité ? Quel est le but actuel de la Russie. Que les trois puissances copartageantes de la Pologne se garantissent réciproquement leurs provinces polonaises. Mais, poursuit Son Excellence y a-t-il une urgence absolue en ce moment pour cela ? L'insurrection peut être regardée comme, en ce moment, complétement étouffée, et l'intervention étrangère comme écartée.

Il est vrai qu'il peut se présenter des éventualités qui remettront la question polonaise sur le tapis ; mais, pour le moment, elle n'existe plus. D'ailleurs, poursuit M. de Rechberg, quoique les intérêts de l'Autriche ne s'opposent pas à une alliance intime avec la Russie, nous ne pourrions adhérer à la proposition russe que sous certaines conditions. Il faudra que la Russie déclare, d'une manière non équivoque, qu'elle prêtera son assistance matérielle à la Prusse et à l'Autriche, en cas d'une guerre avec les puissances occidentales pour les affaires des duchés.

Et, au point de vue autrichien, il faudra certaines garanties que le ministre ne croit pas avoir besoin de mentionner. En résumé, le gouvernement impérial est loin de repousser la proposition russe, mais il désire agir en connaissance de cause, et après avoir reçu les assurances qu'il juge nécessaires. Tel est, monsieur le président du conseil, le résumé de mon entretien avec M. de Rechberg, qui, comme Votre Excellence en a déjà connaissance, doit accompagner Leurs Majestés demain à Kissingen.

Signé : WERTHER.

La dépêche de M. Bismark au comte de Goltz à Paris, en date à Berlin du 15 juin 1864 (également en langue française), a été textuellement reproduite par le télégraphe.

Dans sa réponse M. de Bismark dit que son souverain partage leur manière de voir. Il craint seulement que les vives sympathies de son auguste famille royale pour le duc d'Augustembourg n'empêchent cette combinaison de prévaloir.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Chronique locale.

Concours de volailles grasses à Paris

M. le ministre de l'agriculture du commerce et des travaux publics, a institué un concours général et spécial de volailles grasses à Paris. Ce concours aura lieu du 19 au 21 décembre prochain.

Une somme de 4,000 fr., et des médailles seront mises à la disposition du jury pour être distribuées en primes.

Les personnes qui désireront prendre communication de l'arrêté du 13 juin, pourront se présenter à la préfecture (division de l'agriculture).

Pour ceux de nos abonnés qui sont intéressés à la loterie mobilière de Saint-Point, nous annonçons que le numéro 1,566,774 a gagné le lot de 120,000 fr. le numéro 3,189,887 a gagné 3,000 fr. Il y a eu 359 autres numéros gagnant 100 francs chacun.

Une dépêche ministérielle vient de modifier le mode d'examen des maîtres qui désirent concourir pour le grade d'enseigne de vaisseau ; ils ne seront plus dorénavant obligés d'aller passer leurs épreuves à Rochefort. Les examens auront lieu dans les cinq grands ports militaires de l'empire, au fur et à mesure qu'il se présentera des candidats, en présence d'une commission supérieure présidée par le major général et composée de deux capitaines de vaisseau ou de frégate, d'un officier supérieur d'artillerie, d'un ingénieur de la marine et du professeur d'hydrographie.

En faisant leur demande d'examen, les candidats devront subir l'épreuve d'une composition écrite qui sera adressée au ministère, en même temps que leurs titres, et c'est d'après l'autorisation du ministère que les candidats refusés pourront se présenter encore après six mois.

M. le ministre de l'instruction publique vient d'adresser aux recteurs des instructions sur l'établissement de manipulations de chimie dans les lycées et colléges en faveur des élèves qui se destinent au commerce, à l'industrie ou à l'agriculture. Les rapports de l'inspection générale apprennent que l'*enseignement professionnel* se réorganise activement. Partout où il y a un matériel suffisant et un laboratoire convenablement approprié, des manipulations de chimie s'établissent, qui jetteront dans le pays une masse énorme de connaissances pratiques. M. le ministre appelle l'attention sur ces exercices nouveaux qui mettent aux mains de jeunes élèves les forces parfois redoutables de la nature, et indique les mesures à prendre pour prévenir tout accident.

M. le ministre de l'instruction publique vient d'adresser à MM. les recteurs une circulaire concernant la distribution des prix des concours académiques.

M. le ministre de l'instruction publique a décidé que la liste entière des nominations du concours général des départements serait proclamée, dans tous les lycées et colléges du ressort, le jour ordinaire de la distribution. Quant aux nominations obtenues par le lycée ou collége dans le concours académique, elles seront proclamées à la suite de chaque faculté correspondante, comme cela a lieu dans les lycées de Paris pour les nominations obtenues au concours de la Sorbonne ; mais en tête du *palmarès* de chaque établissement, seront imprimées les deux listes entières du concours général et du concours académique. Il est entendu que les nominations des lauréats seront l'objet de récompenses habituelles, dont les frais seront imputés, comme cela s'est pratiqué jusqu'à ce jour, sur le crédit spécial réservé pour les distributions de prix. On aura soin de choisir, pour les prix académiques, des ouvrages plus importants que pour les prix de lycée ou de collége.

Les grands prix de l'Empereur, institués par les décret et arrêté des 28 et 29 mai 1864 seront l'objet de récompenses particulières.

Le prix d'histoire ne peut pas plus avoir en province qu'à Paris le titre et tous les avantages des prix d'honneur ; mais il prendra le nom de *prix du Ministère*, et l'élève qui l'obtiendra aura droit, outre la récompense ordinaire, à la dispense de frais d'examen pour le baccalauréat et la licence.

Le travail des compositions pour les grands concours est commencé dans tous les lycées et colléges de l'Académie de Paris. La distribution des grands prix à la Sorbonne aura lieu, dit-on, le lundi 8 août, à midi, avec la plus grande solennité.

Afin de faciliter autant que possible les rengagements des militaires de la réserve, M. le maréchal ministre de la guerre a décidé, le 16 juin, que les hommes dans cette position pourront désormais être autorisés par les généraux subdivisionnaires à contracter des rengagements.

Les sous-intendants militaires chargés de recevoir ces actes s'assureront avec le plus grand soin que les militaires réunissent les conditions exigées par les lois et réglements en vigueur.

Conformément à la règle générale adoptée pour les rengagements, les militaires de la réserve qui demandent à souscrire des actes de cette nature doivent préalablement justifier du consentement du chef du corps où ils désirent être admis.

Ainsi que l'a prescrit la circulaire ministérielle du 28 mai 1864, les militaires de la réserve qui contracteront des rengagements pourront, lorsqu'ils en feront la demande, recevoir des sursis de départ d'une durée d'un mois au plus.

(Moniteur de l'armée.)

La nouvelle loi de l'impôt du timbre sur les titres des fonds publics étrangers, est mise en vigueur à partir du premier juillet. L'impôt, qui était de 50 cent. pour 100 fr. de la valeur nominale, sera, en vertu de la nouvelle loi, de 1 fr. pour 100 fr. de la même valeur pour tous les titres mis en circulation à partir du 1er juillet, quelle que soit la date de leur création. Les acheteurs en spéculation du mois de juin qui seront reportés en juillet, seront naturellement frappés du nouveau timbre. Les titres mis en circulation avec l'estampille de l'ancien timbre auront la différence à payer.

S. Exc. M. le maréchal ministre de la guerre a, par une circulaire du 15 juin, invité MM.

---

d'heure plus tard, le roi Philippe à Quevedo. Je serais heureux de vous satisfaire ; mais la loi avant tout.

— Sire, la jeunesse, l'inexpérience du coupable...

— Je répète que vous m'importunez en vain.

— Souvenez-vous, sire, qu'il est fils d'un brave, mort à votre service.

— Il me prive d'un autre fidèle serviteur, répliqua Philippe d'un ton sévère.

— Déjà, à ma prière, la famille de don Alvar a pardonné.

— Qu'importe, quand le supplice du coupable est commandé par la vindicte publique, par la violation de mon palais, par l'outrage fait à la majesté de ma couronne !

— Sire, le monarque n'ôte rien à l'éclat du diadême quand il fait usage de son privilége le plus noble et le plus doux, celui de pardonner. Ecoutez votre cœur, naturellement bon, et suivez l'exemple des Trajan et des Titus.

— Je le suis déjà, cet exemple, et je vous donne une preuve de mon estime en vous pardonnant la hardiesse avec laquelle vous défendez votre ami. En laissant l'homicide impuni, je montrerais plus de faiblesse que de générosité, et je me rendrais la fable et la risée de ma cour.

— Je ne demande point l'impunité, je supplie seulement Votre Majesté de faire grâce de la vie à Gonzalo. L'exil ne serait-il pas une peine suffisante pour sa faute involontaire ?

— Mais n'a-t-il donc pas d'autre défenseur que vous, Quevedo ? Je sais quelqu'un — et vous le connaissez tout comme moi — qui pourrait d'un seul mot rompre ses fers.

— Ce que nous savons tous les deux, sire, ne tardera pas à être connu de tout Madrid. Et c'est pour Votre Majesté un motif de plus d'user de clémence. Le supplice de Gonzalo n'attirerait point sur vos ministres, mais sur vous-même, les réflexions malignes du peuple. On dirait que vous punissez en ce jeune homme son bonheur plutôt que son délit, et que vous vous vengez tout simplement d'un rival préféré.

— Préféré ! En êtes-vous sûr ?

— Je n'affirme rien ; je parle comme parlera le vulgaire.

— Doutez-vous que, si la dignité royale me le permettait, mon courage ne rendît superflues l'intervention de la justice et celle du bourreau ?

— Non, je n'en doute point. Vous êtes vaillant, chevaleresque : voilà pourquoi, ne pouvant combattre votre ennemi en champ clos, vous agirez en roi et en chevalier en lui pardonnant.

— Quand un cœur est tout à l'amour, dit le roi avec impatience, il n'écoute pas les sages raisonnements.

— Quoi ! êtes-vous si amoureux, sire ?

— Voyez ce visage céleste, répondit Philippe en présentant à Quevedo le portrait d'Isabelle.

— La ressemblance est frappante ; Velasquez fait prodiges ! s'écria le poëte avec admiration.

— Cette peinture n'est pas de lui.

— De qui donc ?

— Je l'ignore ; Gonzalo en était le possesseur.

— Ainsi Votre Majesté lui enlève à la fois l'original et la copie ?

— Hélas ! c'est peu de chose que tout cela sans le cœur d'Isabelle ! Pauvre enfant ! elle s'est évanouie trois fois depuis cette malheureuse affaire.

— Elle s'évanouira dix autres fois encore s'il le faut, répliqua le poëte d'un ton léger.

— Vous suspectez donc ?...

— Je crois peu aux évanouissements des femmes.

— Dans quel but recourait-elle à cet artifice ?

— Je ne sais ; elle a ses raisons sans doute.

— Je ne puis m'imaginer qu'un ange sache feindre.

— Même en supposant que ce ne soit pas une comédie, est-il prouvé que cet accident provienne de son amour pour Gonzalo ? le saisissement, la frayeur ne suffisaient-ils pas ? Sans doute, en la voyant si émue, Votre Majesté lui aura prodigué des soins, des consolations ?

— Oh ! oui, et avec empressement et une anxiété qui lui auront trahi tout mon amour.

— Et ses lèvres souriaient-elles ? Ou un froncement de sourcils dédaigneux...

— Elle ne répondait à mes questions inquiètes que par des larmes et des soupirs.

— Ne sollicite-t-elle pas en faveur de son cher captif ?

— Elle n'a pas prononcé son nom.

— C'est un indice favorable pour Votre Majesté.

— Elle ignore que la vie de ce jeune homme court des risques. Mais elle l'apprendra bientôt ; je mettrai entre ses mains le sort de celui qu'elle aime, et nous verrons alors si sa conduite justifiera votre opinion sur les femmes ou bien la mienne.

— Que mon pauvre Gonzalo soit sauvé, c'est tout ce que je demande.

— Et moi, je désire votre triomphe ; car, en cette circonstance, ce serait en même temps celui de mon amour.

— Ou vainqueur ou vaincu, vous triompherez, sire, dans tous les cas. Si la vertu d'Isabelle succombe, vous goûterez les délices de l'amour ; si, au contraire, l'amour vous refuse ses faveurs, vous aurez la consolation d'avoir eu raison dans votre défense du beau sexe. Mais ne ternissez pas l'éclat de votre victoire en refusant la vie à cet infortuné. »

Ils furent interrompus par la comtesse Blanche, qui sortait de chez l'infante. Quevedo voulut se retirer ; Philippe le retint.

La comtesse était pâle et abattue ; elle s'avança lentement et vint s'agenouiller aux pieds du roi, qui la releva aussitôt en s'informant avec intérêt de la cause de sa douleur. Elle ne répondit que par des larmes

« Calmez-vous, dit Philippe avec douceur ; qu'avez-vous à me demander, comtesse ?

— La vie d'un malheureux condamné.

— De qui ? de ce Gonzalo peut-être ? Celle qui devrait être son juge le plus inflexible prend sa défense ! Il a tué une personne de votre sang, et vous implorez sa grâce !

— Oui, sire de toute mon âme. La colère l'aveuglait ; voyant sa fiancée ici, il l'a crut perdue de réputation.

— Qui donc la déshonore ? moi ? demanda Philippe ; et un éclair de couroux jaillit de ses yeux.

— Sire ! dit la comtesse d'une voix suppliante.

— Je ne vous comprends point ; c'est vous qui avez présenté Isabelle à ma cour. Saviez-vous qu'elle aimait Gonzalo ? Le connaissiez-vous, lui ?

— Oui, sire et vous saurez tout si j'ajoute que je l'aime.

— Je comprends moins encore que tout à l'heure.

— Hier la jalousie, la crainte de le voir dans les bras d'une autre m'ont rendue coupable envers elle et envers lui. Aujourd'hui je ferais tout pour lui sauver la vie ; je pleurerais même, s'il le fallait aux pieds de celles qu'il me préfère.

— Vous aussi ? Quel prodige est donc cette Isabelle !... Que dites-vous de tout ceci, Quevedo ?

— Moi ? je reste confus, interdit, stupéfait.

— Le diable s'en mêle, reprit le roi avec humeur.

— Mon fol amour, ma faiblesse et mon désespoir m'ont inspiré une action indigne d'une femme de mon raug, dit humblement la comtesse. C'est moi qui ai causé la mort de don Alvar, qui, en armant la main de Gonzalo, ai attiré sur lui votre colère.

La suite au prochain numéro.

les généraux commandant les divisions militaires territoriales à procéder à la revue d'inspection générale, pour 1864, des officiers en non activité qui résident dans l'étendue de leur commandement. Ils auront à se conformer, pour cette opération, aux dispositions de l'instruction du 24 novembre 1843.

Le ministre appelle particulièrement l'attention des généraux divisionnaires sur les officiers mis en non activité pour dettes; ces officiers ne seront susceptibles d'être proposés pour le rappel à l'activité qu'autant que les généraux auront acquis la certitude qu'ils ont fait honneur à leurs affaires.

L'inspection sera obligatoire pour tous les officiers, excepté pour ceux qui, par des certificats de médecins, établiront qu'ils ne peuvent pas être rappelés au service, et pour ceux qui ont été mis en non activité afin d'attendre, dans cette position, leur admission à la retraite ou à la réforme.

Une enquête du plus haut intérêt se poursuit en ce moment dans tous les départements de l'Empire.

M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, a consulté les chambres de commerce et les préfets sur un projet d'unification des usages commerciaux en matière de vente de marchandises. Les résultats de cette enquête viendront donner satisfaction, espérons-le, à des vœux depuis longtemps émis par un grand nombre de conseils généraux.

Avant hier, une femme montée sur un âne revenait de Laroque; elle tenait son petit enfant dans ses bras et marchait doucement. Tout-à-coup, et quoique la route à cet endroit fût déserte, l'âne eut peur et fit tant, par ses écarts désordonnés, que la femme tomba à terre; elle ne reçut aucune blessure; malheureusement il n'en a pas été de même du petit enfant: sa mère s'aperçut en le relevant qu'il avait un bras cassé.

LYCÉE IMPÉRIAL DE CAHORS

Places données le 2 juillet 1864.

Philosophie.
(sections réunies.)
Instruction religieuse : 1er Cassaignes; 2e De Valon.
SECTION DES SCIENCES.
Travaux graphiques : 1er Nicomède.

Rhétorique.
(sections réunies.)
Instruction religieuse : 1er Pons; 2e Dulac.
SECTION DES SCIENCES.
Dessin d'imitation : 1er Pons.
Travaux graphiques : 1er De Broca; 2e Pons.

Seconde.
(Sections réunies.)
Instruction religieuse : 1er Bonnefoy; 2e Nicomède.
Récitation : 1er Bonnefoy; 2e Molinier.
Dessin d'imitation : 1er Bonnefoy; 2e Sers.
SECTION DES LETTRES.
Récitation : 1er Bousquet; 2e Depeyre.
SECTION DES SCIENCES.
Travaux graphiques : 1er Bonnefoy; 2e Sers.

Troisième.
Instruction religieuse : 1er Lascoux; 2e Salgues;
Récitation : 1er Wilemaint; 2e Vialard.
Dessin d'imitation : 1er Wilemaint; 2e Baillargués.
Travaux graphiques : 1er Wilemaint; 2e Salgues.

Quatrième.
Instruction religieuse : 1er Gibert; 2e Lacarrière.
Récitation : 1er Lurguie; 2e Lacarrière.
Dessin d'imitation : 1er Coly; 2e Desprats.
Musique vocale : 1er Tissendié; 2e Pémezac.

Cinquième.
Instruction religieuse : 1er Pichard; 2e Gisbert.
Dessin d'imitation : 1er Durrieu; 2e Bouyssou.
Musique vocale : 1er Chouet; 2e Soulie.

Sixième.
Instruction religieuse : 1er Lagard; 2e Bouyssou.
Dessin d'imitation : 1er Sol; 2e Queyssac.
Musique vocale : 1er Queyssac; 2e Sol.

Septième.
Instruction religieuse : 1er Latour; 2e Théron.
Histoire et Géographie : 1er Agar; 2e Tardieu.
Ecriture : 1er Théron; 2e Lafon.
Dessin linéaire : 1er Dubois; 2e Théron.
Musique vocale : 1er Théron; 2e Tardieu.

Huitième.
Instruction religieuse : 1er Tulet, 2e Lescale.
Histoire et Géographie : 1er Balaran; 2e Guéguen.
Ecriture : 1er Labro; 2e Couderc.
Dessin linéaire : 1er Couderc; 2e Labro.
Musique vocale : 1er Lescale; 2e Labro.

Enseignement professionnel.
(Deuxième année.)
Instruction religieuse : 1er Lespinasse; 2e Ruamps.
Dessin d'imitation : 1er Brunet; 2e Richard.
Ecriture : 1er Latour; 2e Tulet.
Travaux graphiques : 1er Thomas; 2e Brunet.
(Première année.)
Instruction religieuse : 1er Blanchou; 2e Bru.
Récitation : 1er Cavalié; 2e Combes.
Travaux graphiques : 1er Guilhou; 2e Laval.
Ecriture : 1er Laval; 2e Combes.
Dessin d'imitation : 1er Duc; 2e Bouyssou.
Musique vocale : 1er Duc; 2e Bouyssou.

Cours préparatoire.
(Troisième année.)
Calcul : 1er Combèles; 2e Lescale.
(Deuxième année.)
Calcul : 1er Durand; 2e Dissès.
(Première année.)
Calcul : 1er Labie; 2e Séguela.

Le Proviseur, LAPRADE.

On nous écrit de Vayrac :

Les funérailles de M. de Chazelle, curé de Vayrac, décédé le 30 juin, ont eu lieu aujourd'hui, 2 juillet.

Un grand nombre de prêtres, venus des paroisses voisines, la municipalité de Vayrac et tous les fonctionnaires, en résidence dans cette localité, entourés d'un peuple nombreux et recueilli, ont accompagné les restes de M. de Chazelle à leur dernière demeure.

Toute la ville avait pris le deuil. Dans les rues où est passé le cortége funèbre les maisons étaient pavoisées d'oriflammes noires; les habitants avaient ainsi voulu témoigner des regrets que laisse au milieu d'eux la mort d'un homme de bien, d'un ecclésiastique orné de toutes les vertus.

Conseil aux personnes qui prennent des bains froids.

Le bain froid est rafraîchissant si on n'y reste que peu de temps; il devient astringent et tonique pour peu qu'on le prolonge au-delà d'une demi-heure: après une heure de natation il finit par être fatigant et peut devenir nuisible.

Il est indispensable d'attendre, pour se plonger dans l'eau froide, que la digestion soit faite et que tout soit calme dans l'économie du corps c'est-à-dire qu'on n'ait ni émotion, ni excitation, ni chaleur de la peau, ni transpiration. Les moments de la journée les plus favorables pour le bain froid, sont le matin à jeun ou le soir avant de dîner.

Il est bon de se frictionner la peau avant d'entrer dans l'eau et après en être sorti.

Il faut se plonger brusquement dans l'eau à deux ou trois reprises différentes. On évite ainsi un saisissement désagréable et le refoulement du sang dans les gros vaisseaux, qui se produit quand on entre peu à peu dans l'eau froide.

Une fois dans l'eau, il est nécessaire de faire de l'exercice, de se mouvoir; rien n'est plus simple si l'on sait nager; dans le cas contraire, on doit aller d'un endroit à un autre, battre l'eau des mains et des pieds et éviter sur toutes choses de rester en repos.

Plus l'eau est froide, moins doit être long le temps qu'on y passe. La durée du bain est, selon la constitution, d'un quart-d'heure à quarante-cinq minutes. Il faut en sortir au premier frisson qu'on éprouve.

On prendra soin de s'essuyer et de se sécher parfaitement le corps en sortant du bain froid, et particulièrement les cheveux et le cuir chevelu.

Une promenade un exercice modéré est très-salutaire après le bain froid.

Les parents ne sauraient trop habituer leurs enfants à l'eau froide; c'est un moyen de fortifier la santé et de donner à la constitution l'énergie qui permet de braver les vicissitudes de la température atmosphérique.

Les bains de rivières sont devenus fort à la mode depuis quelques années; il s'est fondé plusieurs établissements de dames où l'on donne des leçons de natation. Un grand mombre de parents comprennent maintenant que cet exercice ne doit pas exclusivement être réservé aux jeunes garçons, et qu'il peut aussi faire partie de l'éducation des filles.

Les bains froids de rivière sont parfaitement salutaires aux femmes

---

Théâtre de Cahors

Demain jeudi, 7 juillet 1864.

HAYDÉE

Opéra comique en trois actes.

LE FEU AU COUVENT

Vaudeville en 1 acte

On commencera à huit heures.

AVIS AU PUBLIC.

CAFÉ CONCERT — ENTRÉE LIBRE.

Tous les soirs, à huit heures, chez M. Montaudié, grand Concert vocal et instrumental. — Vendredi prochain, début d'un comique de l'Eldorado de Paris. M. Montaudié met à la disposition du public une salle spéciale pour bals de noces et corps d'état, il se charge de fournir l'orchestre.

A VENDRE.

Un bon billard, au choix sur deux, 600 fr.; une machine à limonade, à choisir sur trois, 400 fr. S'adresser à M. Montaudié, rue du Portail-au-Vent.

ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL, rue Richelieu, 60, à Paris.

Livraison du 3 juillet 1864.

SOMMAIRE :

Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Tableaux reproduits par l'*Illustration*. — Correspondance d'Algérie. — Giulia (nouvelle), suite. — Causerie dramatique. — La *Fiorata* de Genzano. — Les Courses de Printemps à Pékin. — Autobiographie d'un poëte (suite). — Consécration de la nouvelle église Sainte-Perpétue, à Nîmes. — Chronique musicale. — Questions politiques et littéraires (XIV): Quelles sont les idées de la nouvelle génération intellectuelle? — Lettre de M. Victor Hugo. — Statues de divinités et objets divers exposés au Musée de Mexico. — Le général Dembinski.

Gravures : Insurrection d'Algérie : Arabes enlevant le corps du shérif Si-Lazereg, au combat de Dar-ben-Abdallah; — Combat livré le 5 juin contre les Flittas à Dar-ben-Abdallah. — État actuel des travaux du Palais de Justice.

— *L'Infiorata* à Genzano : Paysans formant le tapis de fleurs pour le passage de la procession; — La procession de l'*Infiorata*, à Genzano. — Les Courses de Printemps à Pékin. — Consécration de l'église Sainte-Perpétue à Nîmes. — Salon de 1864 : Fruits cueillis. — Divinité aztèque. — Statues de dieux aztèques exposées au Musée de Mexico. Le général Dembinski. Échecs. — Rébus.

☞ **Il a été perdu un bracelet, de la Salle de Spectacle à la rue des Augustins. — Le rapporter au bureau du Journal, il y aura récompense.**

Pour la chronique locale : A. LATYOU.

Paris

5 juillet.

Le départ de l'Empereur pour Vichy est fixé à mercredi prochain, l'Impératrice et le prince Impérial sont attendus à Saint-Cloud, le même jour.

— Un journal annonce que l'Empereur, après son séjour à Vichy, ira visiter les travaux du port et des chantiers de Cherbourg.

— Mardi dernier le *Moniteur* a promulgué plusieurs décrets de nominations sénatoriables. Mgr Darboy archevêque de Paris, est au nombre des nouveaux membres de la haute assemblée.

— M. de La Guéronnière se portera, dit-on, candidat aux prochaines élections de l'Académie française.

— La liberté des théâtres n'a pas produit jusqu'ici de notables résultats à Paris. A la Porte St-Martin, le *Barbier* de Rossini a été sifflé à outrance, ce qui n'était que justice, vu l'incroyable exécution de l'œuvre du maître. Ce qui fait supposer que la *Norma* annoncée pour ce soir aura le même succès négatif. Le théâtre du Palais-Royal donne pour sa réouverture les *Femmes sérieuses*, comédie en trois actes.

— Il est question d'une loterie polonaise au capital de 20 millions de francs. Prix du billet 25 centimes.

— Vivement attaqué par le *Siècle*, qui lui reproche d'avoir déserté le parti démocratique, M. Emille Ollivier adresse à ce journal une lettre dans laquelle nous remarquons le passage suivant : « Comme homme public j'appartiens à la discussion et je dois la subir, c'est le seul motif pour lequel je ne relève pas certaines assertions du *Siècle*. Je ne suis pas de ceux qui renient leur principes. Du reste, l'avenir le prouvera et je m'inquiète peu de soupçons trop faciles à confondre. »

ASCENSION GODARD.

Les frères Godard, partis du Hâvre dans leur ballon dimanche soir, à six heures un quart, sont descendus à Boucquetot dans la plaine située entre Bourg-Achard et Routot, près de la route départementale au bord de laquelle se trouve une boulangerie isolée appartenant à M. Haunney. Les aéronautes prétendent avoir parcouru, par suite des déviations qu'ils ont été forcés de subir, une distance de près de 120 kilomètres : Le sieur Haunney, à leur appel au secours, se dirigea vers eux et saisit une corde attachée à la nacelle; mais il aurait été infailliblement enlevé sans le secours d'une autre personne arrivée fort à propos et qui eut l'heureuse idée de prendre la corde et de l'enrouler autour d'un pommier. Cette intelligente manœuvre arrêta immédiatement la marche de l'aérostat, et les frères Godard purent descendre sains et saufs.

En moins de dix minutes, près de 400 personnes entourèrent les voyageurs aériens. M. de Malortie, maire d'Eturqueraye, qui se trouvait au nombre des curieux, s'empressa d'offrir l'hospitalité à MM. Godard qui l'acceptèrent. Les aéronautes se dirigaient, paraît-il, vers Paris; ils ont été contrariés dans leur course par le vent et la pluie.

— L'instruction relative à l'affaire Drès et consorts se poursuit sans précipitation. M. le juge d'instruction de Gouet n'a entendu jusqu'ici que quatre des personnes chez qui des visites domiciliaires ont eu lieu : ce sont MM. Carnot, Garnier Pagès, Dréo et Hérold. Il faut ajouter que chacun de ces interrogatoires a duré en moyenne de trois à quatre heures. Aujourd'hui on annonce que M. Laurent Pichat a été rappelé chez le magistrat instructeur — non comme compromis — mais afin de fournir quelques renseignements.

— Hier dimanche, à deux heures dix minutes, il est tombé à Paris, notamment sur le boulevard des Italiens, ce que probablement on n'avait jamais vu tomber à cette époque de l'année, en plein mois de juillet, de la neige à gros flocons!

— La foire de Beaucaire s'ouvrira cette année le 15 juillet et se terminera le 28 du même mois.

— On dit que les lettres de Marie-Antoinette dont la publication excite un si vif intérêt ont été achetées 97,000 francs.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Faits divers.

La *France* indique un charmant remède contre la goutte, ce fléau des gens riches. Inutile de dire que nous laissons la responsabilité du remède au journal que nous citons.

Voici le spécifique :

« Tout le monde connaît les fraises comme un mets délicat, mais beaucoup de personnes ignorent que la fraise appartient aussi à la thérapeutique. Il ne sera pas inutile de l'envisager sous cet aspect.

» L'usage longtemps continué de ce fruit a déterminé dans l'économie des modifications étonnantes et produit des guérisons inespérées.

» Un rapport dressé par M. Sauquet, pharmacien à Sigean, à la Société des sciences physiques, établit que l'usage des fraises délivre de la goutte.

» Ce résultat n'est pas isolé : Linné l'avait déjà signalé.

» Le célèbre naturaliste suédois était fort sujet à des accès de goutte. Il en était tourmenté depuis quinze jours, en 1750, lorsqu'on lui apporta des fraises. Il en consomma une quantité considérable, et après avoir bien reposé la nuit il put se lever le lendemain et reprendre son travail, interrompu depuis l'accès.

» La fraise est rafraîchissante et très-digestive; elle est très-avantageuse aux personnes bilieuses, ou sanguines. Les individus faibles, lymphathiques, à l'estomac froid et paresseux, ne doivent en user qu'avec ménagement. Le sucre, le vin, le kirsch en facilitent la digestion; mélangées avec de la crême, elles sont plus difficilement supportées par l'estomac. Ecrasées dans l'eau, elles donnent une boisson tempérente fort utile dans la chaleur et la fièvre qui accompagne certaines maladies inflammatoires. »

— Il n'a jamais été raconté, dit *l'Opinion nationale*, qu'il existe depuis plusieurs années un bureau de poste en pleine mer, que ne surveille et ne dirrige aucun agent ou employé quelconque, et dont le service se fait pourtant avec une régularité et une loyauté que les bureaux et offices des continents devraient bien souvent imiter.

Ce bureau de poste est établi sur un des promontoires les plus avancés en mer de la pointe méridionale extrême de l'Amérique (Patagonie), ayant en face la Terre de Feu, et situé, par conséquent, vers le milieu du célèbre détroit de Magellan.

Le récit que nous donnons, d'après le journal de bord d'un navire américain, est d'un pittoresque rempli d'intérêt, si nous ne changeons rien aux termes de cette description fantaisiste.

Près du port Famine, dont il a été tant parlé à l'occasion du voyage de l'*Astrolabe* et de la *Zélée*, commandées par l'infortuné Dumonla Durville, sur une saillie de roche bizarremet-découpée, s'élève, presque baignés par la mnt Magellique, un poteau ayant une hauteur er quelques mètres, carré et fortement enfonde dans l'anfractuosité du rocher. Comme déscé gnation plus précise, ce poteau se découvri- après que l'on a doublé les caps Monmouthe Valentyn, Isidore. On l'aperçoit immédiatement après la pointe Anna.

Sur le milieu du poteau sont barbouillés en rouge ces deux mots : *Post-office*, et au-dessous est suspendu, par une chaînette en fer, un baril de moyenne grandeur dont le couvercle pourvu d'une charnière, peut être ouvert et fermé librement, car il n'y a ni serrure ni cadenas.

Ce baril est le bureau de poste des deux grands Océans, et voici comment fonctionne le service du Post-office.

Les navires passant dans le détroit de Magellan, et se rendant à destination de pays situés dans l'océan Pacifique, détachent vers le bureau de poste une embarcation montée par un officier du bord.

Cet officier est porteur de lettres destinées au port de mer d'où il est parti, au Havre, à Bordeaux ou à Marseille par exemple. Il dépose dans le baril le paquet contenant sa correspondance et prend les lettres ou paquets se trouvant dans ledit baril, déposé là par un navire venu de l'Océan Pacifique, et qu'il emporte à son bord.

Ce paquet de lettres, déposé par cet officier dans le baril, sera plus tard recueilli par un navire se rendant en France, comme lui-même a recueilli les lettres destinées aux contrées baignées par l'Océan Pacifique, sur lesquelles il se dirige; et, de cette façon, sans qu'il soit besoin d'autres mains que celles de l'officier, qui prend et qui dépose dans le baril les lettres et les paquets. Ce Post-Office sert de bureau de correspondance internationale entre les deux mondes, correspondance la plus respectée, la plus inviolable qui existe, et qui se fait par un échange tacite de procédés mis en pratique par les marins naviguant sous n'importe quel

pavillon.

La presqu'île sur la quelle est établi le bureau de la poste est environné de grossses masses de roches noirâtres. On aperçoit sur les crêtes dentelées de ces parages des bandes d'albatros, de pétrels et de pingouins. A quelques pas plus loin, la végétation la plus luxuriante fait contraste avec la nudité de la presqu'île et la stérilité des hautes montagnes voisines, couvertes de neiges presque éternelles.

— LA CHEMISE DE LA FEMME HEUREUSE. — Il existait il y a quatre ans, dans Paris, une petite personne belle, riche, adulée, et qui s'ennuyait à mourir de tous les bonheurs de ce monde. Un jour elle lut, dans un livre arabe, le conte où il est question de la vaine recherche de la chemise d'un homme heureux par un visir ennuyé et blasé.

— Le maladroit ! dit-elle, il n'a pu trouver la chemise de l'homme heureux, je veux découvrir, moi, la chemise de la femme heureuse.

Et, alerte comme une femme qui a conçu une idée fixe, elle se mit en campagne.

Elle alla chez la première cantatrice de nos grands théâtres, qui portait une chemise garnie de valenciennes splendides.

— Hélas ! lui répondit la diva, j'ai des bravos, des bouquets, des couronnes, des articles louangeurs dans les journaux, des colombes lâchées dans la salle, mais j'ai une rivale qui veut m'enlever les premiers rôles... Je ne suis pas heureuse...

Elle alla trouver une dame du grand monde, de haute naissance et de haute alliance, une nouvelle mariée qui portait une chemise de batiste si fine qu'elle eût pu passer à travers son anneau de mariage.

— Mon Dieu ! répondit la petite duchesse, majestueuse, et blanche à l'égal d'un lys, j'ai le faste, les relations aristocratiques, les bals éblouissants, mais on me promène partout; je suis esclave de l'étiquette; je ne suis pas heureuse.

Elle accosta une gentille ouvrière à la chemise de percale, mine éveillée, bonnets à rubans pavoisant un monde de cheveux blonds, corps charmant enfermé dans une robe d'indienne commune comme les marchandes de fleurs enveloppent de papier ordinaire leurs frais bouquets.

— Ah ! dit l'artisanne, je serais peut-être heureuse s'il ne fallait pas sans cesse pousser cette aiguille qui ne va jamais assez vite et si je pouvais aller plus souvent au spectacle. Tant que les semaines n'auront qu'un seul dimanche... je ne serai pas heureuse.

Elle aborda une femme de soixante-dix ans, à la chemise usée, une vieille ridée, et grave comme les ménagères de Van Ostade. Elle espérait trouver dans cette créature, qui touchait la tombe, la félicité de l'abnégation...

— Moi avoir du bonheur ! madame, s'écria la duègne y pensez-vous? Figurez-vous qu'au dernier tirage de la loterie Saint-Denis, c'est le numéro 110,157 qui a gagné; j'avais le numéro 110,156; j'ai manqué la fortune d'un chiffre. Oh ! je ne suis pas heureuse.

Découragée dans ses explorations la dame à la recherche du bonheur féminin allait quitter la partie quand elle en parla à son curé.

— La femme heureuse ! dit l'abbé, mais je la connais bien; elle n'est pas en France à l'heure qu'il est; — elle est avec l'armée d'Italie. Elle se nomme la comtesse Amélie de Grandval.

Le lendemain, notre chercheuse avait pris le chemin de fer, malgré les terreurs que la guerre d'Italie pouvait lui inspirer.

Elle arriva à l'arrière-garde de l'armée française.

— La comtesse Amélie de Grandval? demanda-t-elle.

— Il n'y a pas de comtesse ici, lui répondit un sergent de planton.

— Je vous dis que si.

— Je vous dis que non.

La discussion durerait encore si un capitaine ne fût survenu.

La comtesse de Grandval est bien parmi nous, dit-il, seulement elle n'est connue de nos soldats que sous le nom de sœur Amélie de la miséricorde.

Et il conduisit l'étrangère vers la femme qu'elle cherchait.

C'était une religieuse qui pansait les blessés qui priait pour les morts, qui avait consacré sa vie à la charité.

— Ma sœur, dit notre voyageuse à la nonne êtes-vous heureuse?

Oui, madame, répondit celle-ci avec expansion.

— Eh bien ! rendez-moi un service signalé, sans me demander la raison de mon exigence bizarre, sans railler ma fantaisie... donnez-moi la chemise que vous portez...

— Je le voudrais bien, répondit la religieuse embarrassée, mais c'est impossible. Je ne l'ai plus...

— Comment, vous aussi, comme dans le conte arabe... et qu'en avez vous fait?

La nonne rougit comme si elle avait à avouer une méchante action.

— La toile manqua hier, dit-elle, pendant une heure, aux ambulances... les blessés étaient nombreux après le combat de Montebello; je l'ai déchirée pour en faire de la charpie.

UNE FARCE DE COMMIS-VOYAGEUR. — Le dîner de la table d'hôte fini, on prend le café aussi gaîment que possible.

Chacun proclame son métier. Celui-ci voyage dans les papiers peints, celui-là dans l'orfèvrerie, cet autre dans les draps. Arrive le tour de Gaudissart, dont je désire vous entretenir.

— Moi, dit-il, je voyage pour les *nez!*

— En carton !

— Non, en chair et en os comme le vôtre, Messieurs.

— Vous voulez rire, chante plus haut que les autres un des gandins voyageurs de la soierie.

— J'en ai si peu envie, que je vous propose l'affaire dont il s'agit. Voici mes conditions : je vous achète mille francs votre nez, livrable seulement après votre mort.

— Sais-je seulement ou je mourrai ?

— Notre administration se charge du recouvrement.

— Comptant ! Voici le billet de mille.

— Je l'accepte.

— Seulement, si vous arrivez à vous dédire, il y a dix bouteilles de champagne à payer.

— Accepté. Pourquoi me dédirais-je ? dit le jeune homme en raillant. Mille francs pour mon nez, et livrable seulement après ma mort. Excellente affaire.

— Taupez-là, fait le Gaudissart.

Et il se dirige vers la cheminée où il a fourré les pincettes en pleine flamme. Il les prend lorsqu'elles sont rouges à blanc et les approche du visage de l'homme au nez.

— Qu'allez-vous faire ? s'écrie celui-ci effrayé.

— Pour reconnaître plus tard les acquisitions de la maison que je représente, je marque ma marchandise. Tendez le nez !

Et il approche de rechef les pincettes du nez acheté.

Vous entendez d'ici les rires de la galerie. Gaudissart insiste toujours avec ses pincettes, et le gandin ébaubi défend son nez avec vigueur.

Qu'arrive-t-il ? — Ce que Gaudissart avait prévu. Le commis en soierie s'estime heureux de sauver son nez de la brûlure, grâce au dédit de dix bouteilles de champagne payées à la compagnie.

PLACEMENT HYPOTHÉCAIRE.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE

DES

BOULEVARDS DU TEMPLE

Emission de huit mille obligations de 500 francs (soit quatre millions de francs) portant intérêt à 5 0/0, payable par semestre, et remboursables en 51 annuités, AVEC PRIME PROGRESSIVE.

Garantie; 1re hypothèque sur HUIT MILLIONS d'immeubles situés dans le quartier le plus populeux et le plus commerçant de Paris, à quelques pas de l'emplacement des anciens théâtres du boulevard du Temple.

Les fonds de cette émission sont destinés à la construction de trois Théâtres dont les baux sont signés, une Salle de corcerts, et sept Maisons bourgeoises, sur 9,000 mètres de terrain appartenant à la Société.

Remboursement. — Outre l'intérêt à 5 0/0 payable par semestre, le remboursement s'effectuera en 31 annuités, soit 258 obligations par an, avec bénéfice progressif; savoir :

1re année à	525	12e année à	775	23e année à	1,050
2e »	525	13e »	800	24e »	1,075
3e »	550	14e »	825	25e »	1,100
4e »	575	15e »	850	26e »	1,125
5e »	600	16e »	875	27e »	1,150
6e »	625	17e »	900	28e »	1,175
7e »	650	18e »	925	29e »	1,200
8e »	675	19e »	950	30e »	1,225
9e »	700	20e »	975	31e »	1,250
10e »	725	21e »	1,000		
11e »	750	22e »	1,025		

Le tirage aux sort étant interdit par la loi, le remboursement aura lieu, à raison de 258 obligations par année, suivant l'ordre des demandes faites par les obligataires dans les trois mois qui précéderont l'époque de remboursement.

Versemens : 50 fr. en souscrivant, 75 fr. à la répartition, 75. un mois après, et 30 fr. par mois pendant les 10 mois suivans.

La souscription sera close dès que le chiffre de l'émission sera couverte. Les souscriptions du dernier jour seront seules sujettes à réduction.

Les Actionnaires de la Compagnie auront le droit de préférence dans la souscription à raison d'une obligation pour une action.

On souscrit à Paris, au siége social, boulevard du Temple, 36, et de la province, par l'envoi de billets de banque ou de valeurs sur Paris à l'ordre de M. AMIEL, directeur-gérant.

On souscrit aussi chez les banquiers correspondans de la Compagnie.

BULLETIN COMMERCIAL.

VINS ET SPIRITUEUX.

On écrit de Paris, 2 juillet :

Les eaux-de-vie à l'Entrepôt sont très-calmes. Les cours ne varient pas et les acheteurs se tiennent sur une très-grande réserve en présence des belles apparences de la vigne.

Les arrivages en vins sont toujours importants à Bercy et à l'Entrepôt. Les transactions s'engagent lentement, et les détenteurs ne consentent pas à faire des concessions, sauf sur les petits produits.

Les nouvelles des vignobles du Centre et de l'Est ne sont pas aussi satisfaisantes que le passé; la pluie contrarie la floraison et cause quelques appréhensions. Dans la Gironde, le verjus grossit et les vignes sont en parfaite préparation.

MERCURIALE GÉNÉRALE DU DÉPARTEMENT,
DE LA 1re QUINZAINE DE JUIN.

	l'hectolitre.		le quintal métrique.	
Froment....	18f	40	23f	39
Méteil.....	14	66	19	85
Seigle.....	13	84	18	79
Orge.....	12	»	20	»
Sarrasin....	12	58	20	28
Maïs.....	12	20	17	08
Avoine.....	9	69	22	30
Haricots....	27	00	33	75

PAIN (prix moyen).

1re qualité, 0f 31; 2e qualité, 0f 28; 3e qualité, 0f 26.

Mercuriale des marchés aux bestiaux pour la 1re quinzaine de juin.

	Amenés.	Vendus.	Poids moyen.	Prix moyen du kilog.
Bœufs.....	30	30	623 k.	0f 62
Veaux.....	97	97	91 k.	0f 70
Moutons.....	237	237	36 k.	0f 50
Porcs.....	13	13	129 k.	0f 85

VIANDE (prix moyen).

Bœuf 1f 10; Vache 0f 90; Veau 1f 25; Mouton, 1f 20; Porc, 1f 25.

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

4 juillet 1864.

au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	65 95	» »	» 05
3 p. °/o emprunt de 1864.	66 00	» 10	» »
4 1/2 pour 100.....	93 90	» »	» 05
5 juillet.			
au comptant :			
3 pour 100	66 00	» »	» 05
3 p. °/o emprunt de 1864.	66 00	» »	» »
4 1/2 pour 100.....	93 90	» »	» »
6 juillet.			
au comptant :			
3 pour 100.....	66 00	» »	» »
4 1/2 pour 100.....	94 10	» 20	» »

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

2 juillet Gardes (Lucie), rue Donzelle.
2 — Boutaric (Marie), rue des Badernes.
4 — Caves (Jeanne), rue St-Barthélemy.

Décès.

2 — Léman (Georges), 20 jours, rue Valentré.
5 — Cambou (Joseph-Paulin), 4 ans, rue Darnis.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

EMPRUNT ROMAIN

5 0/0

DE 50 MILLIONS DE FRANCS

(décrété par bref pontifical du 26 mai 1864)

SOUSCRIPTION OUVERTE A PARTIR DU 10 JUIN.

Obligations au porteur de 100 fr., 500 fr., 1,000 fr., rapportant 5 fr., 25 fr., 50 fr. d'intérêt annuel par coupons semestriels, payables au porteur, le 1er octobre et le 1er avril, à *Rome, Naples, Paris, Bruxelles, Anvers, Amsterdam, Londres, Dublin, Francfort, Vienne, Munich, Berlin, Lucerne, Madrid, Lisbonne.*

REMBOURSEMENT EN 36 ANS PAR TIRAGE ANNUEL.

Cet emprunt est émis par la banque de *Crédit foncier et industriel* établi à *Bruxelles* (Belgique), directeur, *M. A. Laugrand-Dumonceau*, et à l'étranger par les succursales et établissements financiers correspondants de la banque de Crédit foncier et industriel (succursale à Paris, rue du Helder, 3).

MM. E. Blount et Cie, banquiers, rue de la Paix, 3, et leurs correspondants dans les départements se chargent de recevoir et de transmettre les souscriptions de l'Emprunt romain 5 0/0 de cinquante millions.

ADMINISTRATION SÉVAL et Cie

Nouveau service de Messageries, à partir du 2 juillet, avec de belles Voitures à deux corps, de Montauban à Cahors, passant par Molières et Castelnau : Départs de Montauban à 4 heures du soir; de Cahors, à 10 heures du soir.

GRANDE VITESSE. — PRIX RÉDUITS.

Bureaux : à Montauban, place d'Armes; à Cahors, veuve Delrieu, dit Pistolet, sur les Boulevards.

Le propriétaire-gérant A. LAYTOU.

Concurrence de CAHORS à ASSIER

DOUBLE SERVICE

Partant tous les jours de **CAHORS,** à Midi, arrivant à **ASSIER** pour le train qui va à **CRANSAC** et à **RODEZ** et les concurrences qui vont de **FIGEAC** à **ORLIAC.**

Revenant **d'ASSIER** à **CAHORS,** après le train qui vient de **RODEZ** et arrivant le soir à sept heures et demie à **CAHORS.** — Prix très-modérés. —

LEPETIT Jne

Rue de la Liberté, à Cahors.

ÉPICERIES COMESTIBLES | PORCELAINES CRISTAUX

CHOCOLAT

de SEUBE, aîné, de Bagnères-de-Luchon, de LOUIT, de MENIER, etc.

LAMPES ET HUILE

DE

PETROLE

LAMPE PERPETUELLE

à L'HUILE de **PETROLE**, autorisée pour le sanctuaire. — 75 0/0 d'économie sur les anciennes veilleuses.

A VENDRE

Un jardin, situé sur le cours Fénélon — S'adresser à Mme Tulle, sur le même cours. On donnera toute facilité pour le paiement.

MASSABIE

— arquebusier —

Dépôt de Feux d'artifice et Articles d'illuminations.

TEINTURE OBERT

Garantie sans aucun danger, pour teindre soi-même avec promptitude CHEVEUX, MOUSTACHES, FAVORIS et BARBE en toutes nuances. — 15 années de succès attestent son efficacité. Flacon : 6 et 10 fr. Chez les principaux parfumeurs et coiffeurs des départements, et à Paris, chez l'inventeur, M. OBERT, chimiste, 173, RUE SAINT-HONORÉ, *près les Tuileries*. On expédie directement contre un mandat sur la poste. (*Affranchir.*)

Rasoir double cémenté garanti accessible à toutes les barbes.

Prix : 8 fr. la paire.

Chez BAYLES, Jne, rue de la Liberté, A Cahors.

YEUX

POMMADE ANTI-OPHTHALMIQUE de la **Veuve Farnier** de St-André de Bordeaux, seul remède contre les maladies des yeux et des paupières, autorisé par décret impérial. *Exiger :* Pot en faïence, papier blanc, cachet rouge, initiales V. F. Signature :

Dépôts : à *Cahors*, ch. VINEL ; à *Saint-Céré*, LAFON ; à *Catus*, CAMBORNAT; à *Puy-Lévêque*, DELBREIL ; à *Gramat*, LAFON-BESSIÈRE, ph ; à *Gourdon*, CABANÈS ph

EAUX MINÉRALES DE MIERS

Par GRAMAT (Lot).

Ces eaux, placées sous la surveillance du gouvernement, sont les seules en France dans lesquelles le sulfate de soude joue un rôle véritablement thérapeutique; à ce titre, elles méritent une sérieuse attention. (Voyez docteur Durand-Fardel.) Digestives si on les boit à table dans le vin, laxatives avec deux ou trois verres à jeun, elles purgent doucement sans échauffer, sans provoquer de coliques si on en prend davantage. (Voyez docteur Lieutaud, médecin du roi et doyen de l'Ecole de médecine.) Mais à quelque dose qu'on les prenne, elles sont essentiellement utiles contre les dyspepsies, les obstructions du foie et de la rate, les fièvres intermittentes rebelles, la jaunisse, la gravelle, le catarrhe de la vessie, la dyssenterie, la constipation, la migraine, l'hypocondrie, l'histérie, les pâles couleurs, les pertes blanches et dans le traitement des fièvres typhoïdes. (Voyez *Gazette des Hôpitaux.*) — Enfin, de nombreuses expériences faites dans les hôpitaux de Paris, notamment à l'Hôtel-Dieu, à la Charité, à Necker, à Lariboisière, etc., et par le corps médical de la France, ont prouvé que l'Eau minérale de Miers est la seule en France sulfatée sodique d'un effet vraiment efficace dans les maladies énoncées. (Voyez *France médicale, Union médicale.*)

DÉPOT à CAHORS des EAUX, SELS et PASTILLES DIGESTIVES de MIERS

A la Pharmacie centrale **VINEL**, à la pharmacie **MIRC** et dans toutes les meilleures pharmacies du département. — **Les FRÈRES CABANES**, de Cahors, se chargent du transport des Eaux.